

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band: 13 (1985)

Heft: 51

Rubrik: Pages valaisannes

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages valaisannes



LE MOT DU PRESIDENT

1985, année du patois. Elle arrive bientôt à son terme. Marquée de différentes façons, suivant les régions, elle a surtout fait ressortir un peu partout ce besoin d'un retour aux sources. Besoin que l'on perçoit dans un cercle qui dépasse largement le milieu patoisant. Les efforts et la ténacité des usagers du vieux parler, font qu'il est reconnu sans condescendance ni fausse honte, comme faisant largement partie de notre patrimoine culturel.

1985 marquait aussi la fin de la période quadriennale qui ramène quelques événements importants pour les patoisants, soit, entr'autres, la grande encontre lors d'une fête qui rassemble les amis du vieux langage de toutes régions, le concours du patois et la proclamation des mainteneurs.

La fête de Sierre fut une réussite. Une cinquantaine de groupes s'y étaient donné rendez-vous. Messe chantée en patois, suivie d'une cantate également en patois, magnifique cortège haut en couleurs, applaudi par des milliers de spectateurs, nombreuses productions sur scène, puis l'impressionnant point final constitué par les chants d'ensemble : Notre Valais et le Ranz-des-vaches, chantés par les occupants de la grande tente, pleine à craquer, debout pour cet aurevoir émouvant.

Un grand merci aux organisateurs qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine pour mettre sur pied cette importante manifestation. Merci aussi à tous les participants.

Autre moment important aussi, la proclamation des résultats du grand concours de patois, avec plus de 80 textes déposés. Je tiens à remercier et féliciter tous les concurrents. A tous ces écrivains je dirais : recevoir un prix c'est une récompense et un plaisir très légitime, mais en définitive, ce qui compte le plus, c'est l'apport que



vous faites à nos groupes et à nos archives. C'est grâce à vous, Mesdames, Messieurs les écrivains patoisants, que subsistent nos patois qui ne sont pas faits uniquement de paroles, mais d'écrits qui restent. — Un merci tout spécial va à Monsieur Casanova, président du jury central, pour sa compétence, sa disponibilité et son dévouement. Merci aussi aux jurys régionaux.

Mainteneurs : voilà un titre, estimé par ceux qui l'ont obtenu, souhaité par de nombreux candidats méritants, et méconnus par beaucoup de personnes. Depuis ses débuts, la grande famille des patoisants a institué cette marque de reconnaissance vis-à-vis de ses membres méritants qui ont spécialement oeuvré pour la conservation du patois. Ce titre et l'étoile d'or qui l'accompagne est attribué par la Fédération romande sur proposition des Fédérations régionales. Il est attribué chaque 4 ans, et avec modération, à un nombre restreint de candidats. C'est ce qui fait sa valeur. On comprendra aisément l'embarras dans lequel se trouvent chaque fois les responsables de ce choix. Combien d'autres patoisants et amis de nos dialectes le mériteraient. Cette année 26 mainteneurs ont été acclamés à Sierre, soit : 1 pour le Conseil romand, 5 Jura, 1 Berne franco-phone, 6 Fribourg, 3 Vaud, 5 Valais et 5 Vallée d'Aoste. Au nom des patoisants, je les félicite et les remercie pour tout ce qu'ils ont fait et font encore pour la cause du patois.

Notre année du patois n'aurait pas été ce qu'elle a été, si nous n'avions pas eu "L'AMI DU PATOIS" et la radio pour en parler. Merci et félicitations à Monsieur et Madame Jean BODARD pour tous les services rendus. Merci aussi à Monsieur TERRAPON pour l'essor donné aux émissions sur le patois et la qualité des sujets traités.

Si on devait tirer une conclusion, on pourrait dire que 1985 fut un bon millésime pour le patois. La moisson fut bonne, surtout grâce au concours. Beaucoup d'écrits donc. Continuons sur cette lancée en ajoutant du patois parlé, enregistré, complément indispensable. Ce sera une façon extrêmement utile d'enrichir nos bibliothèques. Selon la rotation établie, le Conseil aura, lors de sa prochaine séance à se donner un nouveau président pour une période de 4 ans. Il sera choisi dans les rangs de nos amis fribourgeois.

Avec un peu d'avance, je viens vous présenter mes meilleurs voeux pour de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année. Que 1986 apporte à nos familles et à notre population, joie, santé et paix. Que la divine Providence prodigue réconfort et espérance à tous les déshérités.



Amis patoisants, Bonzo bon an.



UN SOUVENIR INOUBLIABLE
LA FETE ROMANDE ET
INTERREGIONALE DU PATOIS
des 28 et 29 septembre 1985
à SIERRE.

Sous l'égide de l'Amicale des
patoisants de Sierre et environs

Dans les régions franco-provençales, Vallée d'Aoste, Vallée du Piémont, Savoie et Suisse romande en y englobant les jurassiens de langue d'oïl, il se parlera encore longtemps de la mémorable rencontre des 28 et 29 septembre écoulés à Sierre, entre amis et défenseurs de leur parler propre. Ce fut grandiose et réussi. Inutile de dire qu'il fallut une préparation minutieuse et le concours de nombreuses bonnes volontés.

Préparation

Le 31 janvier 1985 l'assemblée annuelle des Amis du patois du Valais proclamaient l'année 1985, année du Patois. Par la suite, le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais publia à intervalles réguliers des articles en patois des diverses localités du canton. Dès le mois d'avril se constituait à Sierre un comité responsable de la manifestation. La presse renseigna régulièrement sur l'avancement des préparatifs. On ne peut dans une relation comme celle-ci relever les mérites de tous ceux qui oeuvrèrent à l'avant-scène ou dans les coulisses pour la parfaite organisation et le déroulement de la fête elle-même. Ils sont tous à féliciter, en soulignant toutefois le dynamisme et le dévouement du président du comité d'organisation, René Salamin, âme de toutes les démarches. Le 27 septembre au soir, la fête était prête et le temps s'était mis de la partie. Tous les groupes avaient reçu le livret de fête avec tous les comités, les programmes du samedi et du dimanche, la "Bienvenue" du président de Sierre, Victor Berclaz, "Le mot du Président" Emile Dayer, la "Bienvenue du comité d'organisation" et "Chiro vo chalôè — Sierre vous salue".

Journée du samedi 28 septembre 1985

Sur la plaine du Bellevue, quatre tentes attendaient les visiteurs et exécutants : tente principale pour les productions des

sociétés et le ravitaillement, tente pour les productions bénévoles, tente pour diaporama et film, tente pour artisanat et librairie du franco-provençal. Une arène était à disposition pour la partie officielle et les danses folkloriques.

Un programme spécial, corollaire de la fête du patois, vit dès le matin un défilé de "reines" en ville puis les combats sur la place de fête. Une assistance nombreuse suivit les péripéties de ces joutes. A l' "Ecole des Fans" de jeunes écoliers se mesurèrent dans des productions variées. Le diaporama attira de nombreux visiteurs. La soirée se poursuivit par le spectacle sierrois : présentation de variétés, sous la direction de Richard Clavien, artiste bien connu dans la région. Mais le grand jour fut le lendemain.

Dimanche 29 septembre 1985

Dès le matin, il y avait foule dans les rues de Sierre, qui se dirigea vers la Plaine du Bellevue.

Dès 9 heures, la messe fut chantée en patois par le choeur des patoisants de Sierre et environs. Le sermon fut prononcé en patois par M. le curé Salamin de Granges.

Suivit la proclamation des résultats du concours de patois par M. Maurice Casanova, rédacteur au Glossaire Romand, et la nomination des nouveaux mainteneurs. (voir la liste à part). Dans les discours officiels, relevons celui de M. Bernard Bornet, Conseiller d'Etat, qui s'exprima en patois avec aisance.

Sous la direction de notre président cantonal, Emile Dayer, en même temps président du Conseil de la Fédération interrégionale des patoisants, l'assemblée vota une "Pétition aux instances compétentes Valdôtaines, Savoyardes et Romandes" en faveur d'un appui croissant pour la défense du franco-provençal. En voici le texte :

Pètéchioun y j'organè compètèin Valdotèin, Chavouèyar è Roman

Rèônéc a Chiro, Vali, lo 29.9.1985, a l'ocajioun dè la Féha Romanda è Intèrrégionala dou Patouè,

lè respôunsablio di j'asséachioun quié batalioun por mantènén lour léinga propia, lo franco-provansal èin la Valé d'Aosta è ou Piamôun, èin Chavouè è èin Suisse Romanda : constatôun quié la cognéchéinsé dou prèziè local aran dou fransè yè h'ôun èinrétsémèin quié pèrmèt ôna mèliou compranchioun dou loua qu'ôun abêtè è mèt a désposéchioun dô rejistrè por aprèssè lè valour,
quié, d'âtra par, lè moyéin ôdiô-viseuèl jouéin a l'èinsègnè-

mèin achuirôun dèjia dèin dè nombroujè rèjioun dè léinga fransèzè ôna siteuachioun dè davouè léinguìè aran l'ôna dè l'âtré. Por totè hlè rijoun :

chalôôun lè déspozéchioun prichè pèr lè gouèrnèmèin dè Fransé è dè la Rèjioun ôtonoma dè la Valé d'Aosta por chohènèin è complièta lour j'èfor è chouètôun dè lè virè ôunco ampléfea; èinvitôun lè gouèrnèmèin di cantoun dè Suisse Romanda dè conténôa chèin quié chè fett dèjia è dè férè ôunco mi èin acor avoué hluo quié travalioun dèin hlé sans.

Chiro, lo 29.9.1985

Pétition aux instances compétentes Valdôtaines, Savoyardes et Romandes (traduction)

Réunis à Sierre, Valais, le 29.9.1985, à l'occasion de la Fête Romande et Interrégionale du Patois, les responsables des associations qui luttent pour le maintien de leur idiome, le franco-provençal en Vallée d'Aoste et au Piémont, en Savoie et en Suisse Romande : constatent que la connaissance du parler local à côté du français est un enrichissement qui permet une meilleure compréhension de son milieu de vie et met à disposition deux registres d'appréciation des valeurs, que, d'autre part, les moyens audio-visuels alliés à la pédagogie assurent déjà dans nombre de régions francophones une situation linguistique double.

Forts de ces raisons :

ils saluent les dispositions prises par les autorités de France et de la région autonome de la Vallée d'Aoste en vue de soutenir et compléter leurs efforts et souhaitent leur extension;

ils invitent les gouvernements cantonaux de Suisse Romande à poursuivre les mesures en place et à les améliorer avec la collaboration des organes existants.





Pétition adoptée à l'unanimité à l'assemblée plénière de Sierre, Valais, le 29.9.1985

Après un banquet servi bien et rapidement, ce fut un grand moment de la journée, le cortège. Il se composa de 54 groupes ou

sociétés et 1600 participants. Il traversa l'artère principale de la ville où près de 8000 spectateurs applaudirent les costumes et les prestations les plus diverses.

Dans la Plaine du Bellevue, tout l'après-midi fut occupé par les prestations des divers groupes. Il faut signaler leur bon niveau soit dans les tentes, soit sur l'arène. L'horaire put être maintenu, malgré la nombreuse participation, grâce en particulier, au "meneur de jeu" de la tente principale, Oscar Mudry, qui s'exprima en parfait patoisant.

Après le souper, les groupes s'éparpillèrent vers leurs domiciles. Mais sous la grande tente, la fête continua dans la joie d'une journée bien accomplie et la certitude d'avoir oeuvré utilement pour la défense du franco-provençal.

A Sierre, ce furent des instants inoubliables, dont notre mouvement sort certainement grandi. L'Amicale des patoisants de Sierre et environs, présidée par Madame Denise Faust a rempli brillamment sa tâche.



Alfred Rey

MAINTENEURS FRIBOURGEOIS PROCLAMES A SIERRE le 29.9.1985



Six nouveaux mainteneurs, plus Mmes Nicolas Kolly et Anne-Marie Yerly
(photos J. Gapany)

MAINTENEURS ROMANS MAINTENEURS ROMANDS 1985

Conseil Romand Michel Terrapon, Radio TV Genève

Jura	Marie-Louise Gasparoli Marcel Gognat Jeanne Piegay Joseph Vauclair Paul Walker	Courtetelle Le Noirmont Delémont Porrentruy Montfaucon
Berne francophone	Stanis Theurillat	Moutier
Fribourg	abbé, Paul Chollet André Brulhart Amédée Clément Francis Favre Oscar Moret † Nicolas Kolly	Grandvillard Vaulruz Mont-Pèlerin Le Crêt Fribourg Moille-Margot
Vaud	Simone Baudère Frank Cherpillod Madeleine Porchet	Lausanne Vucherens Corcelle-le-Jorat
Valais	Louis Berthouzoz Auguste Darbellay Jean-Baptiste Massy Armin Pont Joseph Roduit	Conthey Chandonne-Liddes Vissoie Sierre Fully
Vallée d'Acste	Damien Daudry Palmyre Bal Rino Follien Giuseppe Moro Frédéric Veglio	Vallée d'Aoste Vallée d'Aoste Vallée d'Aoste Vallée d'Aoste Vallée d'Aoste



CONCOURS DES PATOISANTS ROMANDS ET VALDOTAINS 1985

organisé par le Conseil des patoisants romands, le Comité des Traditions valdôtaines et la Radio Suisse romande.

P A L M A R E S

Prix interrégionaux (art. 11 du règlement de concours)

Président du jury interrégional : M. Maurice CASANOVA, Bevaix

Prix d'enregistrement

M. Joseph Comba, Prilly (FR)
M. Julien Peter, Bure (JU)

Prix de théâtre

M. Francis Brodard, Fribourg (FR)
M. Henri Bron, Courrendlin (JU)
M. Pierre Gigandet, Corgémont (Jura-Moutier)
M. Narcisse Praz, Beuson (VS)

Prix d'actualité

M. Francis Baillifard, Bruson (VS)

Prix de première participation

M. Joseph Chassot, Vevey (FR)

Prix Junior

M. Nicolas Bouvier, Alby/Chéran (Haute-Savoie)
Mlle Sylvie Bouvier, Alby/Chéran (Haute-Savoie)

Vallée d'Aoste

Président du jury valdôtain : M. Pierre VIETTI, Aoste

Poésie

1er prix : M. Amédée Bertolin, Montreux
: Mme Armandine Jerusel, Aoste
3e prix : M. Marco Boniface, Villeneuve (VDA)

Document

1er prix : M. Henri Armand, St-Nicolas



Haute — Savoie

Président du jury interrégional : M. Maurice Casanova, Bevaix

Poésie

1er prix : M. Gérard Brunier, Alby/Chéran

1er prix :

junior : M. Nicolas Bouvier, Alby/Chéran

Mlle Sylvie Bouvier, Alby/Chéran

3e prix : M. A. Piron Picolet d'Hermillon, Bruxelles

Prose

3e prix : M. A. Piron Picolet d'Hermillon, Bruxelles

Enregistrement

Mention: M. Gérard Brunier, Alby/Chéran

M. Maurice Vivant, Alby/Chéran

Fribourg

Président du jury fribourgeois : M. Roger CHARDONNENS,
Fribourg

Prose

1er prix : M. François Mauron, Epesses

2e prix : M. Joseph Chassot, Vevey

3e prix : M. Joseph Oberson, Fribourg



Poésie

1er prix : M. Raymond Sudan, La Tour-de-Trême

M. Amédée Clément, Mont-Pèlerin

2e prix : Mme Colette Chardonnens, Châtel-St-Denis

Mme Thérèse Suchet-Vauthey, Châtel-St-Denis

3e prix : Mme Antoinette Romanens-Mauron, Châtel-St-Denis

Mention : Mme Thérèse Suchet-Vauthey, Châtel-St-Denis

Théâtre

* 1er prix : M. Francis Brodard, Fribourg

2e prix : M. André Brodard, Fribourg

Enregistrement

* 1er prix : M. Joseph Comba, Prilly

Documents

- 1er prix : M. Joseph Comba, Prilly
M. Léon L'Homme, Mézières
2e prix : M. Emile Maradan, Cerniat
M. Jean Tornare, Sorens
3e prix : M. Henri Python, Arconciel
M. Amédée Clément, Mont-Pèlerin



Mention : M. Joseph Toffel, La Roche

Hors concours (documents)

- 1er prix : M. Louis Page, Romont
3e prix : M. Philippe Michel, Vevey

Jura

Président du jury jurassien : M. Gaston BRAHIER, Delémont

Prose

- 1er prix : M. Julien Peter, Bure
2e prix : Mme Marie-Louise Oberli, Saignelégier
Mlle Marguerite Gigon, Vautenaivre
3e prix : M. Paul Walker, Montfaucon
Mention : M. Jean Boichat, Le Boéchet

Théâtre

- * 1er prix : M. Henri Bron, Courrendlin

Documents

- 2e prix : M. Justin Jeanbourquin, Le Boéchet

Traduction

- 2e prix : Mlle Yvonne Froidevaux, Saignelégier

Enregistrement

- * 1er prix : M. Julien Peter, Bure

Jura — Moutier

Président du jury : M. Georges Baume, Moutier

Théâtre

- * 1er prix : M. Pierre Gigandet, Corgémont

Vaud

Président du jury vaudois : M. Maurice BOSSARD, Lausanne

Prose

- 1er prix : Mme Marie-Louise Goumaz, Puidoux
Mme Madeleine Leresche, Pully
2e prix : Mme Madeleine Porchet, Corcelles-le-Jorat
3e prix : M. Ami Reymond, Cully
M. Jules Décosterd, Renens
Mention : M. Frank Cherpillod, Vucherens

Traduction

- Mention : M. Christian-Philippe Michel, Vevey

Enregistrement

- Mention : M. Emile Cossy, Puidoux

Valais

Présidente du jury valaisan : Mme Rose-Claire SCHULE

Prose

- 2e prix : M. Abel Carron, Fully
M. Armin Pont, Sierre

Prose et documents

- 3e prix : M. Jean-Marie Bressoud, Revereulaz
M. Charly Zermatten, Croix-de-Rozon

Poésie

- 1er prix : M. Narcisse Praz, Beuson
M. Emmanuel Planchamp, Vouvry
2e prix : M. André Lagger, Ollon
M. Alex. Sierro-Logean de Pierre-Joseph, Hérémence
3e prix : M. Armin Pont, Sierre



Théâtre

- 1er prix * M. Narcisse Praz, Beuson
M. Gilbert Rouiller-Bellon, Troistorrents
M. Louis Berthouzoz Conthey
* M. Francis Baillifard, Bruson
- 2e prix : M. Albert Coppex, Vouvry
M. Georges Thétaz, Grand-Lancy
M. Armin Pont, Sierre
M. Martial Ançay, Fully
- 3e prix : M. Jean-Marie Bressoud, Revereulaz



Traduction

- 1er prix : M. Alphonse Dayer, Hérémence

Documents

- 1er prix : M. André Pont, Sierre
M. Alex.Sierro-Logean de Pierre-Joseph, Hérémence
M. Emmanuel Planchamp, Vouvry
- 2e prix : M. Camille Michaud, Lourtier
M. Edouard Florey, Vissoie
M. Armin Pont, Sierre

Enregistrement

- 1er prix : M. Charly Zermatten, Croix-de-Rozon
2e prix : M. Paul-André Florey, Dübendorf
Père Victorien Beytrison, Montana-Vermala
M. René Duc, Chermignon

- 1er prix groupe : Les patoisants d'Hérémence par M. Martial Gauye
2e prix groupe : Les patoisants de Vissoie par M. Clovis Salamin

Prix de première participation

- : M. Jean-Marie Bressoud, Revereulaz
M. André Lagger, Ollon
M. René Duc, Chermignon
Père Victorien Beytrison, Montana-Vermala

* Prix interrégional

HOMMAGE A EDOUARD FLOREY

La mémoire vivante du Val d'Anniviers s'est tue.

Le dimanche 3 novembre 1985, s'est éteint à son domicile de Vissoie, après une longue maladie courageusement supportée, notre ami Edouard Florey,

membre du Conseil Romand depuis 1971 et vice-président du comité cantonal de la Fédération Valaisanne des Amis du Patois.

Né en 1901, à Vissoie, notre ami Edouard a eu une vie bien remplie. Il excella dans de nombreux domaines en apportant partout sa forte personnalité, sa compétence et son dévouement. Après un apprentissage d'électricien, il devient chef du réseau des Services Industriels de Sierre dans la vallée d'Anniviers, pendant 43 ans. Il sera aussi : instructeur cantonal du feu, député au Grand Conseil, conseiller communal à Vissoie, président de la Croix-d'Or.

Il se rallie à la Fédération cantonale valaisanne des Amis du Patois dès le début. Il crée, en 1960, la société locale des patoisants et costumes et, lié à celle-ci, le musée de Vissoie. En 1962, il organise, à Vissoie, la fête cantonale des patoisants. Dès 1971, il est membre et vice-président du comité cantonal des patoisants, ainsi que membre du Conseil Romand. En 1982, il participe à l'émission de la Télévision Suisse Romande : "Ces histoires qui meurent", avec des contes et légendes de sa vallée.

Artisan dans l'âme, il est l'initiateur et fondateur d'une coopérative artisanale dont le but est de faire revivre les vieux métiers. Dans ce domaine, il donna des cours, fit venir en Anniviers des gens capables d'enseigner d'anciennes techniques pour la fabrication d'objets disparus ou condamnés à disparaître. Les résultats dépassèrent toutes les espérances. Preuve en est le succès des expositions organisées chaque été à Vissoie.

Grand défenseur du patois, il participe à tous les concours, où il remporte régulièrement des premiers prix. Nous lui devons de nombreuses pièces de théâtre pleines de psychologie paysanne et de finesse d'expression. Sa disparition est une grande perte pour le monde patoisant.

Adieu, cher ami. Le souvenir que tu nous laisses est le chemin que nous devons suivre : celui de la fidélité aux traditions de nos ancêtres. Lorsque nous passerons à Vissoie, nous nous arrêterons près de toi, au champ du repos, où tu dors de ton dernier sommeil, dans cette terre bénie que tu as si bien servie et tant aimée.

